NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

56 N° 10 1929

La Nouvelle revue théologique à travers soixante années

Jean LEVIE (s.j.)

p. 785 - 799

https://www.nrt.be/en/articles/la-nouvelle-revue-theologique-a-travers-soixante-annees-2522

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La Nouvelle Revue Théologique

A TRAVERS SOIXANTE ANNÉES

La *Nouvelle Revue Théologique*, fondée en 1869, achevait en 1919 sa cinquantième année. Un jubilé, à cette date, n'était pas possible ; des événements trop graves préoccupaient alors les esprits ; du reste, comme toutes les revues de Belgique, la *Nouvelle Revue Théologique* avait, après août 1914, suspendu sa publication et ne devait la reprendre qu'en novembre 1919. Les Pères Jésuites de Louvain, ayant, en janvier 1921, assumé la direction de la Revue, croient devoir profiter maintenant de cette étape de soixante années accomplies pour rappeler les travaux de leurs devanciers, le P. Piat de Mons (chanoine Loiseaux), les PP. Rédemptoristes, le P. Besson et les professeurs de l'Institut Catholique de Toulouse, qui dirigèrent successivement la Revue. Raconter la fondation et résumer l'histoire de la Revue fera l'objet du présent article.

Le Père Piat de Mons (Chanoine Loiseaux) (1)

Directeur de la Nouvelle Revue Théologique de 1869 à 1895.

Durant près de trente ans, l'histoire de la *Nouvelle Revue Théologique* s'identifie avec l'activité scientifique de l'abbé Loiseaux, devenu plus tard le P. Piat, O. M. C. Né à Mons le 5 août 1815, élève du petit Séminaire de Bonne-Espérance (1830-1835) et du grand Séminaire de Tournai (1835-1838), Jean-Joseph Loiseaux avait manifesté très tôt un goût vif et des aptitudes particulières pour la théologie morale et le droit canonique. En

(1) A ceux qui voudraient mieux connaître la personnalité et l'œuvre du P. Piat, nous recommandons le livre si vivant et si bien informé du P. Prosper d'Enghien intitulé : *T. R. Père Piat de Mons (Chanoine Loiseaux)*, Gembloux, Duculot, 1926. C'est à cet ouvrage que nous devons le meilleur de notre notice. — Le R. P. Lefebvre, S. I., a également, en octobre 1927, publié dans notre Revue, p. 592-608, un article sur le P. Piat, à propos du livre du P. Prosper d'Enghien.

octobre 1838, immédiatement après son ordination sacerdotale, il était envoyé par son évêque à l'Université de Louvain ; il devait y rester cinq ans et y prendre les grades de bachelier et de licencié en droit canonique.

Années fécondes de labeur opiniâtre, précis et méthodique, tel que le pratiquait l'abbé Loiseaux. Esprit clair et pénétrant, ce jeune prêtre était un merveilleux travailleur. Dès le début, il eut l'horreur de l'à peu près, le culte de l'exactitude et de la rigueur ; il conseillait un jour à un collègue, étudiant le droit canonique, de ne laisser passer aucune référence sans la contrôler, sans recourir aux sources : « Ne vous fiez à aucun renvoi, lui disait-il ; allez voir vous-même et vous apprendrez beaucoup. » C'était sa méthode personnelle ; elle le conduisit peu à peu à cette remarquable érudition qui caractérise ses ouvrages. Très personnel, l'abbé Loiseaux ne devait jamais être l'homme qui accepte les yeux fermés un manuel et s'y assujettit docilement. Un exemple entre plusieurs : lorsque, quelques années plus tard, il sera nommé professeur au grand Séminaire de Tournai, peu satisfait des manuels mis aux mains des élèves, il n'hésitera pas à les refaire lui-même ; il rééditera le *De Iustitia* de Carrière en l'adaptant à la législation belge ; il composera une nouvelle traduction française de l'*Histoire de l'Église*, d'Alzog, jugeant celle de Goschler et Audley aussi infidèle qu'élégante. L'abbé Loiseaux fut toujours très indépendant d'esprit et de caractère, avec une note de sincérité, de franc-parler, qui est bien dans le tempérament national. Il y joignait — et par là encore il est de chez nous — un attachement filial au Saint-Siège, une inviolable fidélité aux directives romaines. Il avait le respect profond de la doctrine, l'amour de la loi, et supportait assez mal tout ce qui ressemblait à de l'arbitraire ou à de la routine administrative, que cela vînt d'en haut ou d'en bas. Quand, à Tournai, un de ses élèves lui fera un jour remarquer que ce qu'il vient de dire est en opposition avec certaines coutumes du diocèse de Tournai, la réponse viendra nette et tranchante : « Je n'enseigne pas le droit canonique de Tournai, mais celui de l'Église catho-

lique, apostolique et romaine. » Ce n'était pas là chez lui orgueil ou esprit de contradiction; c'était comme l'a dit le professeur Moulart, « la conviction loyale et librement exprimée que la loi est la loi, que tous lui sont soumis, qu'à tous on doit la vérité ».

Ainsi fait, l'abbé Loiseaux devait être porté par tempérament à cette forme de l'activité scientifique qui veut agir immédiatement sur l'opinion, l'éclairer constamment, la guider pas à pas; il était prédestiné à la direction d'une publication périodique, d'une revue. De fait, un an ne s'était pas écoulé depuis la fin de ses études universitaires, qu'il avait conçu le projet qui allait être la préoccupation principale de sa vie : une revue de théologie.

La première idée lui en fut suggérée par un ami intime, son « alter ego », l'abbé Falise, qui fut durant deux ans son condisciple à l'Université de Louvain, inscrit à la fois aux facultés de théologie et des sciences. Les premiers travaux de l'abbé Falise — deux articles sur la nature de l'être sensible et sur l'électricité — ne semblaient guère l'orienter vers les sciences religieuses; mais il aimait la théologie et l'histoire, et surtout la liturgie; l'influence de son ami allait l'entraîner de plus en plus vers les études théologiques. Les deux jeunes prêtres venaient d'être nommés vicaires, l'abbé Loiseaux à Tournai (1843), l'abbé Falise à Montignies-sur-Sambre (1842), lorsqu'ils envisagèrent la rédaction d'une revue exclusivement destinée au clergé; le projet était hardi, aucune revue de ce genre n'existant alors en Belgique; il risquait d'être peu goûté des évêques qui pourraient y voir une manifestation d'indépendance à leur égard; si la Revue prétendait urger certaines lois canoniques, spécialement celles qui concernaient l'inamovibilité des curés, les conflits avec les officialités diocésaines seraient inévitables. Les deux amis ont conscience des obstacles multiples qui menacent leur projet; les premières délibérations ont presque l'allure d'une conspiration; on se propose de garder l'anonymat; mais la confiance est absolue : « Il me semble, écrivait l'abbé Falise à son ami, que, si l'on osait, la chose réussirait. On exprimerait ses opinions avec franchise et modération à la fois. » Et l'abbé Loi-

seaux de répondre avec son optimisme entraînant : « Cette œuvre réussira ; je n'en doute aucunement. »

Les circonstances favorisèrent le projet. En 1844, nos évêques ayant décidé la création du Collège belge à Rome, l'abbé Loiseaux fut un de ses trois premiers élèves. Il passa à Rome deux années, de 1844 à 1846, suivant de près la vie des Congrégations romaines, travaillant pour elles, étudiant leurs archives ; ce jeune Belge gagna vite la confiance de plusieurs secrétaires de Congrégations, spécialement de Mgr Bizzarri, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers. Cela se comprend ; l'abbé Loiseaux « terminait en quinze jours ou trois semaines des travaux qui demandaient six mois, une année même aux consulteurs italiens » (1). Mais ces travaux canoniques n'empêchaient pas la préparation d'articles pour la Revue projetée : « Quand je serai de retour, écrivait-il à l'abbé Falise, je vous promets une collaboration active. Je tâcherai de faire un petit magasin de dissertations canoniques sur différents points ; et si elles peuvent convenir à votre Revue, c'est avec plaisir que nous les y ferons entrer ». « Votre Revue » écrit M. Loiseaux ; car il tient à ce que M. Falise seul en soit le directeur officiel, devant l'éditeur, devant les évêques ; lui-même veut rester à l'arrière-plan, totalement inconnu.

A son retour de Rome, M. Loiseaux fut nommé professeur de droit canonique et d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Tournai. Dès le mois de mai 1847, le premier cahier de la Revue paraissait à Liége, chez Lardinois, sous le titre : « *Mélanges théologiques ou Série d'articles sur les questions les plus intéressantes de la Théologie morale et du Droit canonique* par une société d'ecclésiastiques belges ». La Revue était trimestrielle et anonyme ; aucune indication de directeur ; aucun article signé ; en fait tous étaient de la plume des deux amis, le plus grand nombre de l'abbé Loiseaux. Profitant d'une interprétation bénigne, alors admise en Belgique, qui exemptait les publications

(1) PROSPER D'ENGHIEN, *T. R. Père Piat de Mons*, p. 21, note.

périodiques de la censure ecclésiastique, les directeurs n'avaient pas demandé l'approbation épiscopale et l'évêque de Liége n'avait pas cru devoir l'exiger. C'est à partir de la 4e série seulement (novembre 1850) que son Imprimatur figurera sur la Revue.

Le succès fut remarquable; l'entreprise avait l'attrait de la nouveauté; la science des deux rédacteurs, auteurs de tous les articles, était incontestable; leur esprit romain, très attaché au Saint-Siège, à ses doctrines, à ses lois, leur attirait de vives sympathies dans nos régions; leur franchise simple, ne redoutant pas les questions actuelles, plaisait au jeune clergé; les sujets *traités, moraux, canoniques ou liturgiques, étaient ceux qui alors* préoccupaient surtout nos prêtres. En moins d'un an le millier d'abonnés étaient atteint; en 1851 on dut réimprimer les premières années épuisées; en 1859 une troisième édition fut nécessaire.

Mais avec le succès vinrent aussi les épreuves et les peines. M. Loiseaux pouvait croire, en 1847, avoir fondé la Revue durable qu'il avait rêvée; il allait pendant 22 ans se heurter à d'inéluctables difficultés, être obligé trois fois de consentir à la disparition de son œuvre; mais trois fois il recommencerait, avec cette infatigable énergie, cette bonne humeur confiante qui ne l'abandonnèrent jamais. En mai 1853, après six années fécondes, brusquement les *Mélanges* cessèrent de paraître; Mgr Van Bommel, évêque de Liége, protecteur et ami dévoué venait de mourir en 1852; Mgr de Montpellier, son successeur, était en désaccord d'idées avec les rédacteurs et jugeait leur ton trop agressif; dès le début de son épiscopat il prit position contre eux et même, semble-t-il, les déféra au Saint-Siège. Rome n'intervint pas selon ses désirs; les *Mélanges* y étaient estimés et on eût voulu les voir continuer à Liége avec l'approbation de l'évêque. Mais il fallut bien céder aux circonstances. Répondant aux bienveillantes instances de Mgr Baillès, évêque de Luçon, MM. Loiseaux et Falise éditèrent leur revue en France, chez MM. Leroux et Jouby, de Paris. Elle parut en janvier 1856 sous un titre nouveau : « *Revue Théologique ou examen approfondi des questions les*

plus intéressantes de théologie morale, droit canon, liturgie, recueil rédigé par une société de prêtres belges et français ». Ici aussi le succès fut immédiat ; de nombreux abonnés belges des *Mélanges* restèrent fidèles ; dès la seconde année on avait 1600 lecteurs dans les deux pays ; durant six années les progrès furent continus. Mais les difficultés de nouveau allèrent de pair ; l'esprit romain de la *Revue théologique* heurtant l'esprit gallican de certains diocèses, des conflits éclatèrent ; entre directeurs belges et collaborateurs français occasionnels des froissements survinrent ; en 1860 l'abbé Bouix, ayant cherché à modifier la Revue selon ses vues, rencontra chez l'abbé Loiseaux une ferme résistance, et se retira pour fonder une revue rivale, la « *Revue des sciences ecclésiastiques* ». L'abbé Loiseaux, décida, devant l'hostilité de plusieurs, de quitter la France.

En juillet 1861 un nouvel essai était tenté : la Revue reparaissait à Louvain, chez Fonteyn, sous le titre : « *Revue théologique belge* » (1). Cette fois l'anonymat était levé ; l'abbé Falise était officiellement directeur ; plusieurs collaborateurs étaient désignés parmi lesquels M. Loiseaux et Mgr G. P. (Mgr Gallot) correspondant romain de la Revue. En fait la Revue fut l'œuvre presque exclusive de MM. Loiseaux et Falise et de Mgr Gallot. Mais on avait compté sans les éditeurs de Paris, MM. Leroux et Jouby, qui prétendirent avoir seuls droit au titre : « *Revue théologique* » ; M. Fonteyn dut céder et cesser la publication.

Certes, l'œuvre accomplie avait été considérable ; six années de *Mélanges théologiques*, six années de *Revue théologique* en France, deux années de *Revue théologique* en Belgique, ces quatorze volumes avaient exercé une grande influence sur les idées du clergé et sur le progrès du droit canonique en Belgique et en France. Or, ce travail scientifique était l'œuvre de deux curés occupés au ministère paroissial : M. l'abbé Loiseaux, curé depuis

(1) Le titre intérieur restait : « *Revue théologique ou examen approfondi des questions les plus intéressantes de théologie morale, droit canon et liturgie. Nouvelle série.* »

1854 d'Ellignies-Sainte-Anne, M. l'abbé Falise curé depuis 1857 de Blaugies près de Dour. Il y a là un bel exemple de travail scientifique sacerdotal.

Mais les deux rédacteurs voulaient une revue durable, qui leur survécût; une quatrième fois ils allaient reprendre leur projet et, cette fois, avec un succès définitif. En juin 1865 M. Loiseaux était nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Tournai. Or, une amitié déjà ancienne le liait à M. Henri Casterman, éditeur à Tournai. Il avait publié chez Casterman son édition belge du « *De Iustitia* » de Carrière en 1848, sa traduction d'Alzog en 1851, son *Traité canonique du Jubilé* en 1859, son *Examen du projet de loi sur le temporel du culte* en 1865, son *Petit manuel du Jubilé* en 1865. Il devait trouver chez Henri Casterman une compréhension intelligente de ses plans et une collaboration aussi active que dévouée. Le 5 décembre 1868, le contrat, fondant la *Nouvelle Revue Théologique*, était conclu entre le Chanoine Loiseaux et M. Henri Casterman, éditeur-propriétaire de la Revue. Ce fut, hélas! un des derniers actes du jeune éditeur; la préparation du numéro de janvier fut sa dernière occupation; brusquement, le 1er janvier 1869, il était emporté par une courte maladie à l'âge de 49 ans.

La *Nouvelle Revue Théologique* commença en janvier 1869; elle paraissait tous les deux mois; elle marquait, par son titre même, qu'elle voulait continuer la *Revue Théologique* de Liége et de Paris ainsi que les *Mélanges théologiques* qui l'avaient précédée. Elle gardait leur prédilection pour le Droit canonique, la liturgie et la théologie morale; elle maintenait leur esprit de fidélité à Rome, de clarté et d'exactitude juridiques, de sincérité dans la recherche et l'exposition, d'adaptation pratique aux besoins du clergé : la vieille devise de la *Revue Théologique :* « Vérité, Utilité » restait celle de la *Nouvelle Revue;* elle conservait l'allure générale des revues antérieures : solides études canoniques et liturgiques sur des points actuels de doctrine ou de vie ecclésiastique, par exemple en 1869 sur les vicaires paroissiaux

(leurs pouvoirs, droits etc.), sur les confesseurs de religieuses, sur le jubilé, etc. ; commentaire détaillé des Actes du Souverain Pontife et des Congrégations romaines ; consultations morales et canoniques nombreuses. La *Nouvelle Revue Théologique* obtint le même succès que ses devancières et bientôt les dépassa ; après cinq ans on comptait 1400 abonnés ; en 1881 on en avait plus de 2000 ; les douze premiers volumes obtinrent une seconde édition. Enfin la Revue fut de nouveau l'œuvre presque exclusive de MM. Loiseaux et Falise, cités comme directeurs en première page ; si quelques collaborateurs les assistèrent au début, une fois de plus, dès 1871, les deux amis se trouvèrent seuls, assistés seulement de leur fidèle correspondant romain, Mgr Gallot. Cette pénurie de collaborateurs belges n'est-elle pas peut-être un indice de l'état des études ecclésiastiques dans la Belgique d'alors?

Nous ne pouvons songer à suivre dans le détail l'œuvre scientifique des deux directeurs ; comme par le passé ils rencontrèrent des oppositions, par exemple en 1872 celle de l'évêque de Tournai, Mgr Labis, qui força à imprimer la Revue pour un temps dans le diocèse de Malines ; mais ils furent soutenus par de puissants encouragements, ceux du Nonce Apostolique, du Cardinal Dechamps, et surtout de Pie IX qui, en 1871, leur envoya un bref laudatif.

Quand ce bref arriva à Bruxelles, le Chanoine Loiseaux était novice au Couvent des Capucins à Enghien, sous le nom de P. Piat de Mons. Le P. B. Lefebvre a décrit, en 1927, dans la *N. R. Th.*, p. 592 suiv., l'édifiante entrée en religion de ce prêtre de 56 ans, chanoine titulaire et directeur de revue ; il nous a dit l'originale activité de ce novice franciscain, autorisé par ses supérieurs à joindre à ses exercices de probation les mille soucis d'une revue du clergé, en contact incessant avec ses lecteurs ; il nous a montré le P. Piat, chargé dans son Ordre de l'enseignement de la théologie morale et du droit canonique, continuant, dans sa petite cellule du Couvent des Capucins à Bruges, sa vie d'écrivain et de publiciste infatigable, poursuivant de remarquables séries

d'articles (par exemple son minutieux commentaire de la Constitution *Apostolicae Sedis*) dans la *Nouvelle Revue Théologique* et éditant, à 73 ans, ses trois gros volumes de « *Praelectiones iuris regularis* » qui eurent trois éditions.

Mais les années venaient et le poids de la Revue se faisait plus lourd avec l'âge. En 1881, l'ami intime, le collaborateur de quarante années, le chanoine Falise mourait. Le P. Piat pouvait-il à 66 ans rester l'unique rédacteur? Trois excellents collaborateurs acceptèrent de le seconder; l'abbé Waffelaert, professeur au grand séminaire, aujourd'hui évêque de Bruges, donna à la Revue de 1880 à 1888 de nombreux articles de théologie morale très appréciés; le P. Golenvaux, S. I., succéda à M. Falise comme liturgiste; enfin l'abbé Planchard, vicaire général d'Angoulême, devint à partir de 1885 second directeur de la Revue et parfois même, lorsque la maladie suspendait pour un temps l'activité du P. Piat, seul directeur effectif.

On parvint à l'année 1895. Le P. Piat avait 80 ans. Des six volumes de *Mélanges*, huit volumes de *Revue théologique*, vingt-six volumes de *Nouvelle Revue théologique*, le plus grand nombre des articles étaient de lui. Il fallait songer à l'avenir de l'œuvre; sollicités par le P. Piat et par les éditeurs, Henry et Louis Casterman, les PP. Rédemptoristes belges assumèrent la direction, le P. Piat leur promettant sa collaboration. Promesse qui ne fut pas vaine; jusqu'en 1902, il resta le canoniste de la Revue, collaborant régulièrement à *chaque livraison*, entreprenant encore à son âge un commentaire détaillé de la Constitution *Officiorum ac munerum* de Léon XIII, de longues et belles études pastorales sur les obligations des curés, etc., répondant à de nombreuses consultations canoniques et morales.

Elle est singulièrement attachante la physionomie morale de cet énergique vieillard : piété sacerdotale intense qui l'avait fait désigner comme directeur spirituel des jeunes étudiants de son Ordre et leur inspirait une grande vénération; abnégation et humilité profondes, qui avaient tant de fois écarté honneurs et dignités

(p. ex. décanat de Belœil en 1873; et même, d'après les Pères Symphorien et Prosper d'Enghien (1), deux fois l'épiscopat de Tournai) et à 56 ans avaient préféré à tout la pauvreté franciscaine; application au travail inlassable que l'âge même ne ralentit pas — son dernier article fut écrit à 87 ans —; foi robuste et efficace dans la nécessité d'une solide culture théologique des prêtres et cela dans un milieu et à une époque trop portés à surestimer le savoir-faire pratique; enfin simplicité et franchise, faites de rondeur et de bonne humeur, d'indépendance et de sincérité : par toutes ces qualités le P. Piat nous apparaît comme un sympathique modèle de prêtre belge savant du XIXe siècle.

Modèle aussi pour les écrivains et publicistes de théologie catholique. Le progrès théologique chez les prêtres a toujours eu trois ennemis, dissimulés sous le voile du bien : un faux sens pratique, qui apprécie peu la science religieuse, pour n'attendre d'efficacité apostolique que de l'action, même vide de doctrine; un faux opportunisme, qui ne considère pas d'abord ce qui est vrai, doctrinalement ou concrètement, mais cherche trop anxieusement ce qu'il est utile, avantageux, opportun de dire ou d'écrire; un minimisme scientifique qui refuse les lentes et laborieuses patiences de la recherche et veut d'emblée des résultats à accepter de confiance et à enregistrer paresseusement. Le P. Piat fut toujours un exemple des vertus radicalement opposées à ces défauts. Il a eu le culte de la science théologique et il avait conscience d'aider efficacement des milliers de fidèles chaque fois qu'il amenait les prêtres, dans le calme de leur presbytère, à approfondir la doctrine qui est le principe de leur vie et de la vie de leurs ouailles. Il a eu le respect de la vérité, et, quand il s'agissait d'elle, il avait le courage de prendre ses responsabilités. Jamais il n'a eu peur de chercher loyalement et d'exposer franchement ce qu'il croyait vrai; jamais il n'a craint d'affronter ce risque de désaccord, de défaveur, que toute loyauté scientifique peut provo-

(1) PROSPER D'ENGHIEN, *T. R. Piat de Mons*, p. 219 et 89 note.

quer; jamais il n'a conçu paresseusement l'imprimatur épiscopal comme une transmission de responsabilité à l'évêque qui l'approuvait (1). On l'a jugé parfois porté à critiquer, à gêner ses supérieurs par sa franchise; quoi qu'il en soit, ce ne fut pas chez lui orgueil ou insoumission; mais il était de la race de ces vieux serviteurs qui, parce qu'ils ont les fidélités fortes, se permettent plus que d'autres les vérités franches. Enfin le P. Piat a accepté, pour lui et pour ses lecteurs, les longues patiences de l'étude; et si son robuste bon sens vise toujours aux conclusions nettes, claires et actuelles, il tient à ce que, pour y parvenir, ses lecteurs, curés et vicaires, le suivent à travers les discussions serrées, les documentations étendues, qui sont la condition nécessaire de tout travail scientifique.

Les Pères Rédemptoristes

Directeurs de 1896 à 1906.

A partir de janvier 1896, la *Nouvelle Revue Théologique* parut « sous la direction des Pères Rédemptoristes avec la collaboration du Rév. Père Piat » (2). Les Pères devaient la diriger onze ans jusqu'en 1906.

Les besoins et les goûts du clergé, en Belgique comme en France, s'étaient sensiblement modifiés depuis 1869. En dehors de l'Église, aussi bien que dans l'enseignement catholique, des problèmes nouveaux s'étaient posés sur les terrains de l'histoire, de l'apologétique, de la philosophie religieuse, qui demandaient une solution; les discussions étaient vives; les recherches et hypothèses parfois aventureuses; la voie sûre pas encore pleinement

(1) L'abbé Loiseaux dans les *Mélanges théologiques* eut plus d'une fois à défendre la vraie conception de l'Imprimatur épiscopal: l'évêque, en approuvant, ne couvre pas de son autorité personnelle les idées exposées, il les déclare seulement exemptes d'erreur doctrinale.

(2) L'abbé Planchard, collègue du P. Piat à la direction jusqu'en 1895, fonda alors à Laval la *Revue théologique française*. A la mort de M. Planchard en 1900, le Père J. Besson, s. l. en devint le directeur et le resta jusqu'à la fusion de la *Revue Théologique française* et de la *Nouvelle Revue Théologique* en 1907.

tracée ; on était à la veille de la grande crise moderniste. Le clergé paroissial ne restait pas indifférent à cette lutte doctrinale ; il ne désirait plus seulement être informé de ses obligations morales et liturgiques, de la législation de l'Église ; il demandait qu'on lui parlât également du dogme catholique, de l'Écriture Sainte, de la théologie historique, de l'histoire de l'Église, etc. Les Pères Rédemptoristes le comprirent et, dès leur premier numéro, annoncèrent leur dessein « d'agrandir notablement le cadre de la Revue ». « Outre les Actes du Saint-Siège, — les décisions importantes des Sacrées Congrégations, — la solution des cas de morale et de liturgie proposées dans les Conférences romaines,— nos lecteurs,disaient-ils, trouveront dans chaque fascicule *diverses Études sur l'une ou l'autre branche de la science ecclésiastique, philosophie, théologie, Écriture Sainte, droit canonique, histoire, ascétisme,* — des mélanges sur les questions intéressant le clergé, — des Comptes rendus bibliographiques, — et enfin des réponses aux Consultations qui nous seraient adressées ».

Ainsi élargie, la Revue ne pouvait plus être l'œuvre d'un ou deux rédacteurs ; au cours des onze années de la direction des Pères Rédemptoristes, les collaborateurs furent nombreux ; rappelons seulement quelques noms : par exemple, en théologie dogmatique, les noms de Dubois, Berthe, De Ridder, Mgr Monchamps ; en théologie morale et pastorale, Aertnys, Ter Haar, Desurmont, Van Elst ; en droit canonique et liturgie, avec le P. Piat, Van Ruymbeke, Hermans, Bogaerts et d'autres encore. Les sujets traités marquèrent nettement l'évolution ; sans doute on resta fidèle au passé de la Revue : solides études canoniques par exemple sur la législation de l'Index, sur les obligations des curés ; nombreux articles de théologie morale, entre autres sur la pratique du confessionnal, sur l'onanisme, sur la laparotomie, etc. ; mais en même temps la Revue publiait de longues études sur l'Américanisme (par L. De Ridder, 1901 suiv.), sur les erreurs d'Alfred Loisy (par Mgr Monchamps, 1903-1904), sur les livres d'Albert Houtin (par L. De Ridder) etc. ; les sujets les plus relevés de la théologie

dogmatique étaient abordés, par exemple *L'Exemplarisme divin* (1896 suiv.), la *Présence de Dieu en nous* (1897), etc. Revue du clergé, la *N. R. Th.* cherchait à être son guide dans l'ensemble des sciences ecclésiastiques.

En 1904 une nouvelle amélioration fut apportée à la Revue ; elle devint mensuelle. Si les Directeurs s'imposaient par là une plus lourde tâche, ils y gagnaient un contact plus intime avec leurs lecteurs, une actualité plus marquée, une publication plus rapide des Actes du Saint-Siège. C'est en cette même année 1904 que la Revue eut, pour la seconde fois, la faveur d'une élogieuse bénédiction du Saint-Père ; par une lettre du Cardinal Merry del Val, du 7 janvier 1904, Pie X confirma à la Revue l'approbation et les encouragements du Saint-Siège.

Au cours de l'année 1906, les Pères Rédemptoristes durent avertir les éditeurs que l'abondance de leurs autres œuvres apostoliques ne leur permettait pas d'assumer plus longtemps la direction de la Revue. Or, en France, la *Revue Théologique française*, fondée en 1896 par l'abbé Planchard, continuait à exister sous la direction du P. Besson, S. I. Sur la proposition de Messieurs Casterman, le P. Besson accepta la fusion des deux Revues ; la *Revue théologique française* cesserait de paraître ; ses directeurs prendraient la charge de la *Nouvelle Revue Théologique*.

Le P. Besson, S. I.

Directeur de 1907 à 1920.

En 1907 le P. Besson, S. I., de Toulouse, assuma la direction de la *Nouvelle Revue Théologique*. Il devait la garder jusqu'en 1920, aidé, les deux dernières années, par le P. J. Fournier, S. I., également professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

En parcourant l'un après l'autre ces fascicules chargés de noms connus et estimés, — ceux d'hier (de Grandmaison, Harent, Dubruel, Baille, Lehmkuhl, Lintelo, etc.), comme ceux d'aujourd'hui (Besson, Trilhe, Fournier, Castillon, Choupin, Galtier,

Calès, Boule, etc.) — nous aimions à constater combien la *Nouvelle Revue Théologique* resta, à cette époque spécialement, un écho fidèle de la vie de l'Église. Écho fidèle, elle le fut d'abord par son assiduité à reproduire et à commenter savamment (par la plume d'un Besson, d'un Choupin, d'un Trilhe, etc.) tous les Actes du Souverain Pontife et des Congrégations romaines; dès lors c'est toute l'histoire doctrinale et disciplinaire des dernières années qui est retracée sous nos yeux : évolution du Modernisme et salutaires interventions de Pie X; intense mouvement de législation ecclésiastique, préparatoire du Code canonique; admirable progrès de la piété catholique, de la piété eucharistique surtout, dans les initiatives de Pie X. — Écho fidèle de la vie ecclésiastique, la Revue le fut alors également par son adaptation souple aux besoins et aux désirs du clergé catholique. Nous trompons-nous? Mais nous avons cru discerner deux périodes dans la direction du P. Besson. Tant que sévit la grande lutte d'idées et de doctrines que souleva le Modernisme, les articles dogmatiques, scripturaires, historiques furent plus nombreux dans la Revue. Quand, au contraire, le danger doctrinal écarté, la réforme disciplinaire passa à l'avant-plan, la Revue se refit pour un temps presque exclusivement canonique, morale et liturgique, et, comme l'avait fait jadis le P. Piat, le P. Besson dut porter seul la plus lourde part du fardeau. — Écho fidèle de la vie ecclésiastique, la Revue le fut enfin par son souci bien catholique d'aider tous les prêtres dans toutes les branches de la théologie; pour atteindre ce but, le P. Besson non seulement maintint les *consultations* morales, canoniques, liturgiques qui furent toujours en honneur dans la Revue, mais il multiplia les *notes* brèves de théologie spéculative ou positive et, par de nombreuses *notes de littérature ecclésiastique*, fit connaître à ses lecteurs les ouvrages plus importants de la littérature théologique.

En 1920 le P. Besson fut appelé à Rome par ses supérieurs pour travailler à l'adaptation du droit de la Compagnie de Jésus au Code canonique. Il en profita pour offrir de nouveau à des

Belges une Revue qui avait tant de liens avec leur pays. La Revue passa, à partir de 1921, sous la direction de quelques professeurs de théologie de la Compagnie de Jésus à Louvain.

Les Pères Jésuites de Louvain

Directeurs depuis 1921.

Il ne nous appartient pas de raconter cette dernière partie de notre histoire; en ces années d'après-guerre l'œuvre ne fut pas toujours aisée; la confiance de nos lecteurs nous a soutenus; de 1921 à 1929 la Revue a gagné plus de 500 abonnés; elle a augmenté de plus de 300 pages par an le contenu de ses livraisons; de plus en plus on a visé à embrasser l'ensemble des sciences ecclésiastiques. Mais le meilleur de la Revue restera toujours l'héritage reçu de nos prédécesseurs. Les Jésuites de Louvain ont pleine conscience d'être surtout des continuateurs et, en ce jubilé de soixante années, d'avoir d'abord à acquitter une dette de reconnaissance. Des prêtres diocésains, des Capucins, des Rédemptoristes, nous ont précédés à la Direction; la Revue a compté des collaborateurs non seulement en Belgique et en France, mais en Hollande, en Italie, en Allemagne, en Espagne, ailleurs encore. Nous voudrions rester toujours dans cette ligne de notre passé; nous souhaitons que la *Nouvelle Revue Théologique* ne reflète jamais exclusivement l'esprit d'un ordre particulier ou d'un pays déterminé, mais reste ouverte à toutes les collaborations, accueillante à toutes les opinions catholiques.

J. Levie, s. i.

Secrétaire de la Nouvelle Revue Théologique.